

Guide Mode d'accueil

Pour les enfants de 0 à 4 ans



Direction de la Petite Enfance

56, rue de la Croix de Pierre

02 53 74 13 00

laval.fr



LAVAL 



La direction petite enfance de la Ville de Laval	5-7
Les multi accueils	8-11
Les micro-crèches	12-13
Le relais petite enfance	14
Les assistan(t)es maternel(les)	15-16
L'accueil à domicile	17
Les services de baby-sitting	17
Les lieux d'accueil enfants/parents	18
Renseignements pratiques	19-23
Plan et coordonnées	24-27



La Direction Petite Enfance à votre service

La direction petite enfance répond à vos questions et vous accompagne dans votre recherche de solutions pour l'accueil de votre enfant, adaptées aux nouvelles formes de travail des parents et aux multiples situations familiales.

La ville de Laval vous propose un lieu unique d'information :

DIRECTION PETITE ENFANCE

56, rue de la Croix de Pierre
53000 LAVAL

Tél. : 02 53 74 13 00
petite.enfance@laval.fr

Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Le lundi : sur rendez-vous

Futurs parents,

vous attendez un enfant, vous reprenez une activité professionnelle, vous recherchez un emploi et vous vous interrogez sur les modes d'accueil possibles, vous arrivez à Laval, vous souhaitez que votre enfant rencontre d'autres enfants, vous souhaitez vous libérer quelques heures.

Ce service est le guichet unique, qui vous informe sur les différents modes d'accueil pour votre enfant, existant à Laval, vous accompagne et vous conseille dans votre choix, recueille votre inscription dans les structures municipales, calcule les participations financières établies en fonction de vos ressources.



Faire garder son enfant est une étape importante dans votre vie et dans celle de votre enfant.

La ville de Laval vous accompagne dans votre recherche.

Comment choisir entre l'accueil de type individuel et l'accueil de type collectif ?

Votre choix se fera en fonction des besoins de votre enfant, de vos souhaits, de vos impératifs en lien avec votre vie personnelle et professionnelle et des possibilités d'accueil locales.

Quel que soit votre choix, il est important de réussir le placement de votre enfant et ce, même si vous devez rechercher une solution d'accueil en urgence.

Réserver le meilleur accueil à votre enfant :

Dans la mesure du possible, il est souhaitable de prendre le temps de faire connaître votre enfant, son mode de vie, aux personnes qui s'occuperont de lui. Cela facilitera, son accueil et la prise en compte de ses besoins particuliers.

Il est toujours préférable de réaliser une transition progressive entre le milieu familial et le mode d'accueil, ceci vous permettra de confier votre enfant en toute confiance.

Pour un enfant, la voix de sa maman, de son papa, son petit lit, la présence de son nounours, les odeurs, bruits et objets familiers sont très importants.

Le fait de supprimer brutalement ces éléments connus peut être une source d'inquiétude pour lui. C'est pour cela que la présence des parents est nécessaire à un enfant lorsqu'il découvre de nouvelles personnes et de nouveaux lieux. Il pourra ainsi tisser des liens entre son milieu familial et son milieu d'accueil.

Après les premiers jours d'accueil, il est important d'échanger régulièrement avec les personnes qui s'occupent de votre enfant. Ainsi vous pourrez :

- maintenir un climat de confiance,
- ne pas vous sentir dépossédés de l'éducation de votre enfant,
- éviter les conflits.

Laisser de temps en temps votre enfant dans un multi accueil pour quelques heures ou demi-journées pourra favoriser une transition en douceur vers un accueil régulier, notamment si vous reprenez une activité professionnelle. Ainsi, lors de situations d'urgence telles qu'un retour à l'emploi, une formation professionnelle, un travail ponctuel ou par intérim, votre enfant connaîtra déjà le milieu dans lequel il pourra être accueilli.

La direction petite enfance et l'ensemble des services présentés dans ce dépliant mettront tout en œuvre pour vous proposer une solution adaptée et évolutive pour l'accueil de votre enfant et son intégration progressive au sein des différents modes d'accueil qu'ils soient municipaux, associatifs ou privés.

La ville de Laval dispose sur son territoire de modes d'accueil et de dispositifs variés et complémentaires :

Les partenariats, les liens établis entre les établissements qu'ils soient municipaux ou associatifs renforcent la complémentarité et la diversité des types d'accueil - quotidien, occasionnel, d'urgence, individuel ou collectif.

Les différents modes d'accueil :

Pour un accueil régulier à temps plein ou partiel, si vous travaillez, vous êtes étudiant, en formation etc...

- les multi accueils
- les micro-crèches

Pour un accueil occasionnel quelques heures, demi-journées ou journées, si vous recherchez un emploi, vous avez besoin de temps, etc...

- les multi accueils

Pour un accueil individuel, il existe d'autres formules d'accueil :

- les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s
- l'accueil à domicile
- les services de baby-sitting

Un relais Petite Enfance,

des lieux d'accueil enfants parents complètent l'offre de service pour les parents.

- **Le Relais Petite Enfance** est à votre disposition pour vous informer, vous aider dans vos démarches, accompagner l'accueil de votre enfant au domicile d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) et proposer des temps d'animations.
- **Les lieux d'accueil enfants parents** sont des lieux de jeux et d'éveil pour votre enfant, d'accompagnement et d'écoute autour de vos préoccupations de parents.





Les multi accueils

(Accueil régulier et occasionnel)

Le multi accueil est une structure dont le fonctionnement est à la fois celui d'une crèche collective et d'une halte-garderie, le nombre d'enfants accueillis est précisé dans chaque établissement.

Pour les multi accueils municipaux, les inscriptions se font auprès de la direction Petite Enfance, par contre, les inscriptions auprès des structures associatives ou privées se font directement auprès de l'établissement (page 10).

Il vous est proposé :



Un accueil régulier, de type crèche, de 1 à 5 jours par semaine

Cette formule vous concerne si :

- vous exercez une activité professionnelle, à temps plein, à temps partiel ou de courte durée,
- vous êtes étudiants,
- vous êtes en formation professionnelle.

Un accueil occasionnel, de type halte-garderie, pour quelques heures, demi-journées ou journées

Cette formule vous concerne si :

- vous êtes en recherche d'emploi,
- vous avez besoin de temps pour effectuer une démarche, aller à un rendez-vous,
- vous avez envie de pratiquer une activité, de vous reposer,
- vous souhaitez que votre enfant rencontre d'autres enfants, qu'il s'adapte à un mode d'accueil si vous souhaitez reprendre un emploi.

La vie des enfants

Les enfants découvrent de nouveaux lieux, de nouvelles personnes et progressivement s'adaptent à une vie de groupe. Ils peuvent être répartis en groupes d'âges ou en «petites familles» composées d'enfants de tous les âges.

La journée est rythmée par les moments de repos, les repas et les activités. Celles-ci sont adaptées à l'âge et aux besoins des enfants. Elles peuvent être libres ou organisées par le personnel de la crèche. Elles ont pour but de développer l'éveil et la motricité de l'enfant au travers des jeux divers et variés.

Le personnel

Il est formé ou sensibilisé à la nécessité de mener une action éducative permettant l'éveil, le développement et la socialisation des jeunes enfants. Votre enfant sera ainsi pris en charge par une équipe de professionnels soucieuse de son développement physique, psychomoteur, affectif et sensoriel.

Comme le prévoit la réglementation, l'équipe de professionnels est adaptée au nombre d'enfants accueillis :

- une personne pour 5 enfants ne marchant pas.
- une personne auprès de 8 enfants lorsqu'ils marchent.

L'équipe de permanents est composée, selon les effectifs d'enfants accueillis, d'une directrice puéricultrice, infirmière ou éducatrice de jeunes enfants, d'une adjointe, d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture, du personnel de service (cuisinier, lingère, agent des services techniques).

Des professionnels de la santé (médecin, psychologue, psychomotricien) peuvent également intervenir dans les établissements.

Les locaux

Ils sont aménagés et équipés pour assurer l'accueil des enfants et permettre leur éveil dans un souci de sécurité, d'hygiène et de confort. Un jardin clos permet des jeux en extérieur.



Les repas

Ils sont préparés et livrés par le service municipal de la restauration collective, dans le respect de la diététique infantile et des normes réglementaires d'hygiène. Les régimes, prescrits pour raisons médicales, sont pris en compte.

La santé

Des vaccinations obligatoires sont demandées pour l'entrée de l'enfant en collectivité. Sauf cas particuliers, les enfants malades sont accueillis dans l'établissement, de même que les enfants dont le handicap est compatible avec la vie en collectivité.

La participation des parents

Vous êtes conviés à participer à la vie du multi accueil au cours d'échanges tels que des réunions, des sorties, des temps festifs et des conseils d'établissements.

Pour compléter le dispositif d'accueil municipal :

UN MULTI ACCUEIL ASSOCIATIF GÉRÉ PAR LA CROIX ROUGE FRANÇAISE

MULTI ACCUEIL POMME D'API

Quartier des Fourches
Tél. : 02 43 90 79 97

CRÈCHE DU TERTRE CRÈCHE INTER-ENTREPRISES

101 avenue des Français Libres
Tél. : 02 43 66 31 10
dir-cdt-laval@domusvi.com

LES MICRO-CRECHES

LES P'TITS BABADINS

180 boulevard Jean Jaurès
Tél. : 06 77 42 09 79

CRÈCHE TOM & JOSETTE, LE NID

14 rue Sainte Anne
Pré-inscription en ligne
www.tometjosette.fr/tom-a-laval

LES MULTI ACCUEILS MUNICIPAUX

HORAIRES

L'OISEAU FLÛTE

Quartier des Pommeraiès
110, avenue Pierre de Coubertin
Tél. : 02 53 74 13 10

Du lundi au vendredi :
de 7h30 à 19h

TISTOU

Quartier Saint-Nicolas
6, avenue Bonaparte
Tél. : 02 53 74 13 20

Du lundi au vendredi :
de 7h30 à 19h

À TIRE D'AILE

Quartier Centre ville
Impasse de Rennes
Tél. : 02 53 74 13 30

Du lundi au vendredi :
de 7h30 à 19h

L'ÎLE AUX ÉPICES

Quartier Centre ville
56, rue de la Croix de Pierre
Tél. : 02 53 74 13 15

Du lundi au vendredi :
de 7h30 à 19h

TOM POUCE

Quartier Murat
19, avenue Bonaparte
Tél. : 02 53 74 13 44

Du lundi au vendredi :
de 8h15 à 18h

LES 3 POMMES

Quartier des Pommeraiès
7, rue hébert
Tél. : 02 53 74 13 40

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 18h

PAIN D'ÉPICES

Centre ville
11, rue de Loré
Tél. : 02 53 74 13 48

La tarification

Le tarif est déterminé selon un barème fixé par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.



Les Micro-crèches AID'A DOM

Des micro-crèches, gérées par l'association Aid'a dom, sont implantées à Laval. Elles sont le fruit d'un large partenariat avec les acteurs économiques et les acteurs sociaux de la Mayenne et tout particulièrement avec La Ville de Laval.

Leurs missions

Les micro-crèches complètent l'offre de garde lavalloise. Elles sont réservées en priorité aux parents dont les horaires de travail sont décalés ou dont les plannings sont très irréguliers. Elles peuvent être ouvertes en fonction des besoins des familles de 6h30 à 22h30 du lundi au samedi.

La micro-crèche est une petite structure d'accueil, familiale et collective, pouvant accueillir 10 enfants simultanément.

Elle accueille les enfants de 2 mois à 6 ans, en accueil régulier, à temps plein, à temps partiel ou de manière occasionnelle. La micro-crèche peut-être complémentaire à un autre mode de garde (assistante maternelle, crèche, halte garderie, garde à domicile...).

Le personnel

L'équipe est composée de professionnels qualifiés, salariés de l'association Aid'adom (éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, CAP «Petite enfance»). Elle s'appuie sur un projet pédagogique de qualité visant à favoriser l'éveil, l'autonomie et la socialisation des enfants dans le respect de leurs rythmes de vie.

Trois micro-crèches aid'a dom sur la ville de Laval

Micro-crèche d'Hilard, 15 rue Marc Dupré

Micro-crèche de Saint-Nicolas, 4 rue Drouot

Micro-crèche du Grenoux, 28 place Louis Coulange

Tarif 2020

Le coût horaire est de 6,94 € à 7,49 € en fonction des ressources de la famille. Une aide financière de la CAF par le complément mode de garde (PAJE) peut permettre une prise en charge jusqu'à 85 % du coût. Le reste à charge pour la famille se situe autour de 1 € par heure, selon le coût horaire retenu et sans dépassement du plafond PAJE. Une étude personnalisée peut être faite sur demande.

Pour de plus amples renseignements et pré-inscriptions, contactez le pôle petite enfance d'Aid'a dom,

9h à 12h et 13h30 à 17h

Tél. : 02 43 66 05 28

POSSIBILITÉ DE NOUS CONTACTER PAR MAIL :

Anne-Marie BURNEL

(responsable Pôle Petite Enfance Aid'a dom)

microcreche.chefdeservice@aidadom53.com





Le Relais Petite Enfance

Le relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'accueil et d'information, au service des assistant(e)s maternel(le)s, des parents et des futurs parents. Chaque jour, des temps d'animation, sont proposés dans les différents quartiers de la ville. Ce service est cofinancé par la CAF.

Pour vous parents et futurs parents L'équipe du RPE est là pour :

- Répondre à vos questions, vos interrogations relatives aux modes d'accueil.
- Vous informer sur les places disponibles chez les assistantes maternelles.
- Vous soutenir dans votre rôle d'employeur.
- Vous accompagner dans vos recherches et démarches, notamment dans la réflexion préalable à l'élaboration du contrat de travail et dans l'application de la législation en cours (convention collectives - lois).

En cas de difficultés entre vous et l'assistant(e) maternel(le), c'est un lieu de neutralité où tout litige peut être entendu.

Pour votre enfant

Le RPE propose aux enfants, habituellement accueillis par un(e) assistant(e) maternel(le) des animations. L'enfant peut ainsi, s'ouvrir à de nouveaux centres d'intérêts. Il se socialise lors de temps collectifs dans un espace adapté, en compagnie d'autres enfants.

Un planning des animations organisées dans les différents quartiers est à votre disposition au RPE.

Tarif

Le relais petite Enfance est un service gratuit. Une participation pourra néanmoins être demandée en fonction des animations mises en place (ex : piscine, sortie à la ferme...).

OUVERTURE

Du mardi au vendredi
de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h30

Le lundi : sur rendez-vous

RELAIS PETITE ENFANCE

56, rue de la Croix de Pierre

Tél. : 02 53 74 13 03

relaispetiteenfance@laval.fr



Les assistant(e)s maternel(le)s

Ce mode de garde permet d'aménager vos obligations, tout en respectant les rythmes de votre enfant, c'est souvent un accueil proche de votre domicile.

Votre enfant est accueilli à son domicile ou dans une **Maison d'Assistants Maternelles (Mam)***. Ce mode d'accueil offre la possibilité de négocier directement avec l'assistant(e) maternel(le) les modalités d'accueil, les horaires, les coûts, les soins particuliers. Vous êtes son employeur et à ce titre vous devez lui verser un salaire, respecter la réglementation et établir un contrat de travail.

L'assistant(e) maternel(le) doit satisfaire aux exigences définies par la loi et avoir obtenu une attestation d'agrément du Conseil général du département qui s'assure des conditions d'accueil et fixe également le nombre d'enfants qu'elle peut accueillir à son domicile ou dans la MAM ou elle exerce.

L'assistant(e) maternel(le) bénéficie par ailleurs d'une formation de 120 heures organisée par le Conseil général et est suivi(e) par les puéricultrices des antennes solidarité.

C'est un mode d'accueil qui permet à votre enfant de vivre dans un environnement familial, l'assistant(e) maternel(le) tiendra compte au mieux de vos besoins professionnels en particulier de vos contraintes horaires.

Les assistant(e)s maternel(le)s exerçant à leur domicile peuvent proposer des temps collectifs à votre enfant, en participant aux activités proposées dans les maisons de quartier par le relais assistant(e)s maternel(le)s. Votre enfant bénéficiera ainsi d'activités d'éveil et de temps de socialisation en compagnie d'autres enfants.



Coordonnées des assistant(e)s Maternel(le)s à Laval

LE RELAIS PETITE ENFANCE

peut vous apporter toutes informations
sur ce mode d'accueil.

Pour vous procurer les coordonnées de
l'ensemble des assistantes maternelles
agrées sur un secteur donné, vous pouvez
consulter les sites internet suivant :

monassmat.laval.fr
www.mon-enfant.fr

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Place Mettmann
solidarite@cg53.fr
www.assistantsmaternels53.fr

CENTRES DÉPARTEMENTAUX ET ANTENNE SOLIDARITÉ DE LA VILLE DE LAVAL

AMBROISE PARÉ

(quartiers centre ville - Fourches
- Bourny - Épine)

10, rue Saint-Mathurin
Tél. : 02 43 59 94 59

SAINT-NICOLAS

(quartiers Kellermann - Davout)

16, Rue Albert Einstein
Tél. : 02 43 67 39 00

LES POMMERAIES

61, rue Hébert
Tél. : 02 43 59 71 10

Coordonnées des Maisons d'assistantes Maternelles (MAM) à Laval

AU PAYS DES RÊVES

8, rue Pierre et Jean Outin
Laval (Grenoux)
Tél. : 06 64 32 50 39
aupaysdesreves@sfr.fr

JOLI COQUELICOT

22, Allée des Potiers
Laval (Thévalles)
Tél. : 09 84 06 66 67
pascale.gardie@voila.fr

LA DOUILLETTE

14, place Saint-Paul
Laval (Hilard)
Tél. : 09 82 30 71 50
ladouillette53@hotmail.com

LES PREMIERS PAS

6, rue Charles Gounod
Laval (Hilard)
Tél. : 06 89 34 47 52
contact@les-premiers-pas.com

LES LUCIOLES

14, Impasse de Tivoli
Laval (Thévalles - proximité zone
des Bozées)
Tél. : 09 83 46 57 82
leslucioles.association@bbox.fr

L'ENFANT DO

64, rue de Bel Air
Laval (Hilard)
Tél. : 09 51 06 15 83
lenfantdomayenne@gmail.com

L'ÎLE BLEUE

43 bd Volney (Bourny)
Tél. : 09 88 56 18 02
mamlilebleue@gmail.com

L'ÎLE AUX PIRATES

17, rue Maryvonne Rosse
Laval (Avesnières - Le Tertre)
Tél. : 02 44 72 68 70
lileauxpirates@hotmail.fr

LITTLE FEET (MAM BILINGUE)

60, rue des Merceries
Laval (Thévalles - proximité zone des Bozées)
Tél. : 09 87 16 98 87
mamlittlefeet@outlook.fr

TARTINE ET CHOCOLAT

35, allée de Tibhirine
Laval (Avesnières : le Tertre)
Tél. : 02 44 72 60 89
tartinechocolat53@gmail.com



L'accueil à votre domicile

Vous pouvez faire appel à une personne de votre choix qui assurera, à votre domicile, la garde de votre ou de vos enfants de moins de 6 ans.

En tant qu'employeur, vous fixez les activités, les horaires et le salaire de la personne. Elle doit être obligatoirement déclarée auprès de l'URSSAF (Pajemploi) et avoir un contrat de travail.

Ce mode d'accueil permet à l'enfant d'évoluer au sein de son univers familial.



Les services de baby-sitting

Il s'agit de personnes, qui plus ou moins régulièrement viennent à votre domicile en journée ou en soirée pour garder votre enfant.

Il existe deux formules :

- Un service vous met en relation avec un baby-sitter. Vous négociez directement avec lui ses conditions de travail et de rémunération.
- Une association organise le placement de baby-sitters et se charge de leur rémunération et des assurances.

Renseignements :

CENTRE INFORMATION JEUNESSE (CIJ)

Maison du XVIII^{ème}
Place du 18 juin 1940

Tél. : 02 43 49 86 55

cij@laval.fr

Baby-sitting

Vous êtes parents
et vous cherchez
un(e) baby-sitter



Le CIJ
vous propose un service de
mise en relation

Renseignements et inscriptions
CENTRE INFORMATION JEUNESSE
Place du 18 juin - Laval
Tél. : 02 43 49 86 55 Mail : cij@laval.fr



P'tit Ubulle

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Le LAEP P'tit Ubulle vous accueille autour « d'activités spontanées » et de jeux libres, dans des espaces spécialement aménagés de la ville de Laval.



L'enfant reste sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne tout au long de sa présence au LAEP.

Accès libre, gratuit et anonyme

Pourquoi venir au LAEP ?

Le P'tit Ubulle est un lieu d'accueil enfants parents où chacun peut se rencontrer et vivre des temps de jeu et d'échange.

Pour les parents ou futurs parents, c'est :

- partager des expériences, des questionnements, des émotions dans l'écoute et le respect de tous les participants.
- passer un temps privilégié avec son enfant.
- s'accorder une pause dans son quotidien.

Pour vos enfants jusqu'à 3 ans, c'est :

- favoriser la socialisation et l'autonomie.
- rencontrer d'autres enfants et leurs parents pour que chacun puissent vivre des moments ensemble.
- jouer seul, entre enfants ou avec d'autres adultes, s'épanouir à son rythme.
- appréhender « en douceur » la vie en collectivité avec ses règles.
- s'attacher pour mieux se séparer en toute sécurité.

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
MATIN de 09h30 à 11h45	Maison de quartier d'Hilard 48, rue d'Hilard	LAEP du CLEP*	Salle du Tertre 26, rue St Bernard Clairvaux	Maison de quartier des Pommeraies 43, rue des grands carrés	ALSH Alfred Jarry 48 Rue de la Charrière
APRES-MIDI de 16h à 18h		Maison de quartier des Pommeraies 43, rue des grands carrés			

OUVERTURE PENDANT LES PÉRIODES SCOLAIRES

* Il existe un LAEP « La Parentèle » au centre social CLEP - Tél. : 02 43 56 41 31

Vous serez accueillis à chaque temps LAEP P'Tit Ubulle par 2 professionnels de la Ville.

Renseignements pratiques

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans une structure municipale :

la direction petite enfance procédera à l'inscription de votre enfant et calculera votre tarif. Quel que soit le type d'accueil, régulier ou occasionnel, le tarif est calculé sur une base horaire. Il est établi en fonction des revenus mensuels moyens et calculé à partir du revenu brut imposable de votre foyer (année N-2).

Liste des pièces justificatives à produire à l'appui de votre demande :

- votre livret de famille ou vos cartes d'identité,
- votre dernier avis d'imposition ou de non imposition,
- un justificatif de votre domicile à Laval (facture EDF, téléphone...)
- un justificatif de travail ou de formation,
- dernier avis d'information de la CAF ou MSA indiquant les prestations que vous percevez actuellement.



Pour calculer votre participation financière :

1/ Prenez la totalité de vos ressources déclarées à l'administration fiscale.

Exemple : au 1^{er} février 2022, les ressources figurant sur l'avis d'imposition 2021 avant tout abattement - seules sont déductibles les pensions alimentaires versées.

2/ Divisez vos ressources annuelles par 12 pour obtenir vos ressources mensuelles.

Un prix plafond et un prix plancher sont fixés par la CNAF ;

Exemple : pour l'année 2022

- ressources mensuelles plancher 712,33 €

- ressources mensuelles plafond 6000,00 €

3/ Appliquez ensuite le taux d'effort horaire correspondant à votre situation familiale.

4/ Pour l'accueil permanent de votre enfant dans une structure collective, en fonction du nombre de jours de placement par semaine, un taux horaire sera appliqué. Multipliez alors le résultat obtenu par le nombre d'heures correspondant à votre contrat.

Composition de la famille (enfants à charge)	Accueil collectif taux horaire
1 enfant	0.0619 %
2 enfants	0.0516 %
3 enfants	0.0413 %
4 à 7 enfants	0.0310 %
8 à 10 enfants	0.0206 %

Institutions intervenant également dans le domaine de la petite enfance :

La Caisse d'allocations familiales

Partenaire de la ville de Laval dans le financement des structures, elle apporte une aide financière qui vient en déduction du coût du service supporté par la ville de Laval par le biais des prestations de service et du contrat enfance jeunesse.

L'accueil du jeune enfant étant une des priorités de l'action sociale des caisses d'allocations familiales, elle peut vous verser une aide financière correspondant à votre situation personnelle et familiale par le biais des allocations. Elle met aussi à votre service des travailleurs sociaux.

Ceux-ci peuvent vous aider :

- soutien à la fonction parentale
- médiation familiale
- prêts et aides personnalisés
- aide à domicile etc...

Demandez conseil directement à votre CAF
Numéro unique CAF de la Mayenne 3230

• Vous pouvez également consulter le site mon-enfant.fr, qui vous donnera toutes informations utiles pour l'accueil de votre enfant, et vous indiquera les disponibilités au sein des structures municipales et associatives.

Le service de protection maternelle et infantile

Vous attendez un enfant ou votre enfant à moins de 6 ans.

Le service de protection maternelle et infantile peut vous apporter aides et conseils dans les domaines suivants :

- Suivi de votre grossesse,
- Consultations d'enfants de la naissance à 6 ans et vaccinations assurées par un médecin,
- Suivi post-natal proposé par les puéricultrices pour des conseils relatifs à la santé et à la vie quotidienne de votre enfant,
- Agrément formation et suivi des assistantes maternelles.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Place de Mettmann - 53000 Laval

Tél. : 02 43 59 14 56

solidarite@cg53.fr

Vous avez trouvé tout au long de ce guide des informations, des adresses utiles pour vous accompagner dans l'accueil de votre futur enfant ou de votre enfant.

Si vous hésitez encore :

Vous n'avez pas pris de décision concernant l'accueil de votre enfant. Différents services peuvent vous aider et vous apporter conseils dans votre choix.

LA DIRECTION PETITE ENFANCE

Tél. : 02 53 74 13 00

petite.enfance@laval.fr

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Tél. : 02 53 74 13 03

relaispetiteenfance@laval.fr

LES SERVICES DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

solidarite@cg53

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Tél. : 0820 25 53 10

www.mon-enfant.fr

Plan et coordonnées

1 DIRECTION PETITE ENFANCE

VILLE DE LAVAL

56, rue de la Croix de Pierre

Tél. : 02 53 74 13 00

petite.enfance@laval.fr

relaispetiteenfance@laval.fr

LES MULTI ACCUEILS

(Accueil régulier et occasionnel)

2 L'OISEAU FLÛTE

(quartier des Pommeraies)

110, avenue Pierre de Coubertin

6 TOM POUCE

(quartier Murat)

19, avenue Bonaparte

3 À TIRE D'AILE

(quartier centre-ville)

Impasse de Rennes

7 LES 3 POMMES

(quartier des Pommeraies)

7, rue Hébert

4 TISTOU

(quartier Saint-Nicolas)

6, avenue Bonaparte

8 PAIN D'ÉPICES

(Centre ville)

11, rue de Loré

5 L'ÎLE AUX ÉPICES

(quartier Centre ville)

56, rue de la Croix de Pierre

LES MICRO-CRÈCHES AID'A DOM

Tél. : 02 43 66 05 28

aidadom.microcreche@orange.fr

www.aide-a-domicile-53.com

9 15, rue Marc Dupré (quartier Hilard)

10 4, rue Drouot (quartier Saint-Nicolas)

11 28, place Louis Coulange - Logt 3009
(quartier Grenoux)

LE MULTI ACCUEIL ASSOCIATIF

12 POMME D'API

Rue du Docteur Roux (quartier des Fourches)

Tél. : 02 43 90 79 97

pomme.dapi.crf@orange.fr

LA CRÈCHE INTER-ENTREPRISES DU TERTRE CIGMA

13 TERTRE CIGMA

101 Avenue des Français libres

Tél. : 02 43 66 31 10

crechedutertre@cigma.eua

LA MICRO CRÈCHE

14 LES P'TITS BABADINS

180 Boulevard Jean Jaurès

Tél. : 06 77 42 09 79

15 CRÈCHE TOM & JOSETTE, LE NID

14 rue Sainte Anne

Pré-inscription en ligne

1 DIRECTION
PETITE ENFANCE

MULTI-ACCUEILS

2 LOISEAU FLÛTE

3 À TIRE D'AILE

4 TISTOU

5 L'ÎLE AUX ÉPICES

6 TOM POUCE

7 LES 3 POMMES

8 PAIN D'ÉPICES

**LES MICRO-CRÈCHES
AID'A DOM**

9 MICRO-CRÈCHE
HILARD

10 MICRO-CRÈCHE
SAINT-NICOLAS

11 MICRO-CRÈCHE
GRENOUX

**LE MULTI ACCUEIL
ASSOCIATIF**

12 POMME D'API

**CRÈCHE
INTER ENTREPRISES**

13 CIGMA

MICRO CRÈCHE

14 LES P'TITS BABADINS

15 CRÈCHE TOM & JOSETTE,
LE NID



